

Le 13 mars 2002



5600, Route 132
Ville Sainte-Catherine
(Québec), Canada
J0L 1E0

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

À l'attention de Madame Ginette Giasson

164

DM7

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

OBJET : Mémoire sur le parachèvement de l'Autoroute 30 sur la Route 132

À qui de droit,

Veillez trouver ci-joint un mémoire relativement à l'objet ci-haut mentionné.

Je choisis de transmettre ce mémoire par écrit ne pouvant le présenter en personne en audience à ce moment-ci.

Veillez accepter mes salutations les meilleures.

Marc Tremblay
EXPORTATIONS D'AUTO MT
5600 Route 132
Ste-Catherine, Qc J0L 1E0

MT/smb

MÉMOIRE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30 SUR LA ROUTE 132

J'adresse ce mémoire en tant que commerçant et résident de la zone touchée par la construction de l'autoroute 30 sur la route 132. Je peux penser à plusieurs raisons qui sont au désavantage de l'option qui semble être choisie pour la nouvelle route.

- La valeur des propriétés sera amenée à diminuer, surtout pendant la période de construction. Qui voudra s'établir à côté d'une autoroute. Nous nous sommes établis près d'une artère commerciale importante et désirons garder cette valeur intégrée à notre commerce.
- Le gouvernement veut favoriser la Petite Moyenne Entreprise (PME) et compte sur eux pour la création d'emplois dans la région. Mais une telle réalisation pourrait aisément se traduire en perte d'emplois si les compagnies peinent à subsister à l'ombre de cette autoroute qui nuit à leur visibilité et leur accessibilité. Les clients auront de la difficulté à atteindre les commerces qu'ils étaient habitués à fréquenter.
- Nous jugeons que le bruit et la pollution seraient très néfastes à la qualité de vie de la population des villes concernées. Autant pendant la période de construction qu'après avec cette circulation accrue et très polluante.
- On ne devrait pas faire traverser trois villages par une autoroute quand on peut la faire passer à côté à des frais moins élevés. Les coûts exprimés sont autant en dollars qu'en pollution et perte de qualité de vie.
- La route 132 a présentement une vocation locale et est nécessaire à notre bon rendement. En fait construire l'autoroute 30 sur la 132 nous enlève cette voie de communication essentielle. Car l'autoroute c'est bien pour les camions et pour passer vite à travers un secteur pour en atteindre un autre et n'inspire pas nécessairement les automobilistes pour s'arrêter chez nous.
- L'autoroute 30 est bien commencée dans les terres et favorise pleinement un déplacement rapide et efficace pourquoi ne pas la continuer ainsi en la construisant plus au sud dans les terres qui sont disponibles et qui permettront d'éviter de déranger une population établie.

Ce projet doit tenir compte des inconvénients importants pour les gens de la région. Une autre alternative est proposée qui semble contourner les inquiétudes de chacun et à un coût moindre. Que faudrait-il de plus?